

Les effectifs de l'enseignement spécialisé sont en constante augmentation. En dix ans, chaque niveau a connu une croissance de ses effectifs, mais d'intensité variable. En 2014-2015, l'enseignement spécialisé accueille 4 % des élèves inscrits dans l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. La part des élèves dans l'enseignement spécialisé augmente entre trois et douze ans pour les deux sexes (5 % pour les filles et 8 % pour les garçons). Elle se stabilise de quatorze à dix-huit ans autour de 3 % pour les filles et de 6 % pour les garçons.

Évolution des effectifs¹ de l'enseignement spécialisé, par niveau d'enseignement et par sexe (fig. 6.1)

En 2014-2015, 1 415 élèves, filles et garçons confondus, fréquentent l'enseignement maternel spécialisé, 17 656 élèves suivent l'enseignement primaire, et 17 538 élèves, l'enseignement secondaire. En dix ans, le nombre d'élèves a augmenté en maternel (+27 %), en primaire (+14 %) et en secondaire (+20 %). Le nombre de garçons est systématiquement supérieur à celui des filles : au cours de cette période, celles-ci composent un tiers des effectifs de l'enseignement spécialisé.

En dix ans, dans l'enseignement primaire spécialisé, le nombre de garçons a augmenté dans une proportion plus importante que le nombre de filles passant de 9 761 à 11 470 garçons (+18 %) et de 5 089 à 6 264 filles (+8 %).

Dans l'enseignement secondaire spécialisé, le nombre de garçons est passé de 9 509 à 11 274, soit une augmentation de 19 % depuis 2005-2006 tandis que le nombre de filles est passé de 5 089 à 6 264, soit une augmentation de 23 % en dix ans.

Effectifs de l'enseignement spécialisé, par niveau, âge et sexe en 2014-2015 (fig. 6.2)

La pyramide des âges² des élèves de l'enseignement spécialisé présente une structure spécifique. Elle montre notamment que le niveau maternel est nettement moins peuplé que les autres niveaux d'enseignement, et que les garçons sont largement plus nombreux que les filles.

Le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé reste faible jusqu'à six ans et augmente ensuite de manière importante pour atteindre un maximum à douze ans, avec 2250 garçons et 1 210 filles. Il est prévu, dans l'enseignement spécialisé, que les élèves entrent plus tard dans l'enseignement secondaire que les élèves de l'enseignement primaire ordinaire³. En effet, ils sont encore nombreux à être inscrits en primaire à douze ans (93 % des élèves de douze ans, soit 3 207 élèves).

À partir de treize ans, s'amorce une baisse des effectifs : les garçons ne sont plus que 1 853 et les filles 963 à fréquenter l'enseignement spécialisé.

En effet, dès douze ans, une partie des élèves passent de l'enseignement primaire spécialisé à l'enseignement secondaire ordinaire. Ensuite, les effectifs diminuent régulièrement à la suite de la sortie de l'enseignement, du retour dans l'enseignement ordinaire ou du passage vers les CÉFA.

Évolution de la part de l'enseignement spécialisé selon les différents niveaux d'enseignement de 2005-2006 à 2014-2015 (fig. 6.3)

La part que représente l'enseignement spécialisé dans chacun des niveaux de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles est en constante augmentation depuis dix ans⁴. Toutefois, au niveau maternel, bien que le nombre d'élèves ait augmenté de manière importante en dix ans, sa part relative est restée stable durant la période considérée. Au niveau primaire par contre, alors que la population de l'enseignement primaire diminue, les effectifs de l'enseignement spécialisé augmentent. La part de l'enseignement spécialisé dans l'enseignement primaire passe de 4,9 % en 2005-2006 à 5,3 % en 2014-2015. Au cours de cette même période, la part de l'enseignement spécialisé dans l'enseignement secondaire augmente elle aussi, passant de 3,9 % en 2005-2006 à 4,7 % en 2014-2015.

Part de l'enseignement spécialisé par âge en 2014-2015 (fig. 6.4)

La part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé par âge est calculée par rapport aux effectifs totaux de l'enseignement ordinaire et spécialisé pour chaque âge.

La proportion d'élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé atteint un premier pic à l'âge de onze ans : ils sont 6,4 % à fréquenter cet enseignement. Le second pic, à l'âge de vingt ans, n'est pas dû à une augmentation de la fréquentation du spécialisé mais à un repli rapide et important de la fréquentation de l'ordinaire. Les élèves quittent généralement l'enseignement secondaire ordinaire à partir de dix-huit ans alors que dans le spécialisé, les élèves ont tendance à quitter l'enseignement secondaire à un âge légèrement plus avancé⁵.

1 Les effectifs de l'enseignement spécialisé sont calculés de la manière suivante pour les figures 6.1 et 6.3 : il s'agit des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé au 15 janvier pour les types 1, 2, 3, 4, 6, 7 et 8 auxquels est ajoutée une estimation du nombre d'élèves dans l'enseignement de type 5 correspondant à la moyenne des présences de l'année scolaire précédente dans l'enseignement de type 5 par établissement scolaire si cet enseignement était organisé dans l'établissement ou la moyenne des présences du mois de septembre de l'année scolaire considérée dans l'enseignement de type 5 par établissement scolaire si celui-ci n'était pas organisé dans l'établissement l'année précédente.

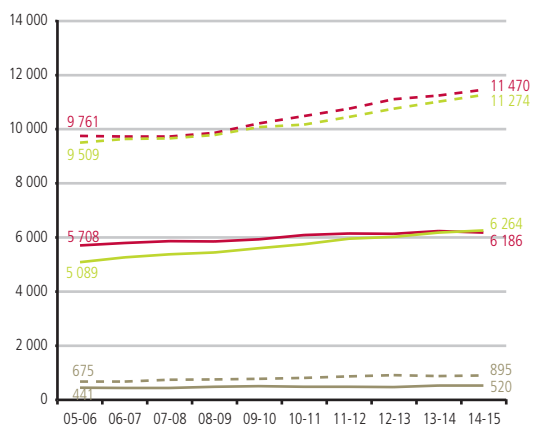
2 Les élèves pris en compte pour les figures 6.2 et 6.4 sont les élèves de moins de 23 ans inscrits dans l'enseignement ordinaire et spécialisé.

3 Voir le décret organisant l'enseignement spécialisé du 3 mars 2004 (M.B. du 03/06/2004).

4 Voir indicateur 7 (*Publics de l'enseignement spécialisé : types, niveaux et intégration*) – fig. 3 et 4.

5 Voir le décret organisant l'enseignement spécialisé du 3 mars 2004 (M.B. du 03/06/2004).

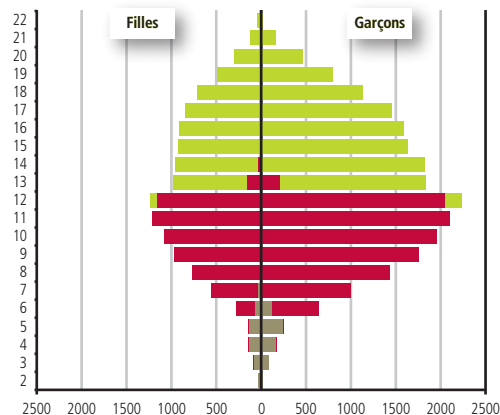
6.1 Évolution des effectifs de l'enseignement spécialisé par niveau d'enseignement et par sexe, de 2005-2006 à 2014-2015



En 2014-2015, l'enseignement primaire spécialisé compte 11 470 garçons et 6 186 filles.

■ Maternel
■ Primaire
■ Secondaire
 — Filles
 - - Garçons

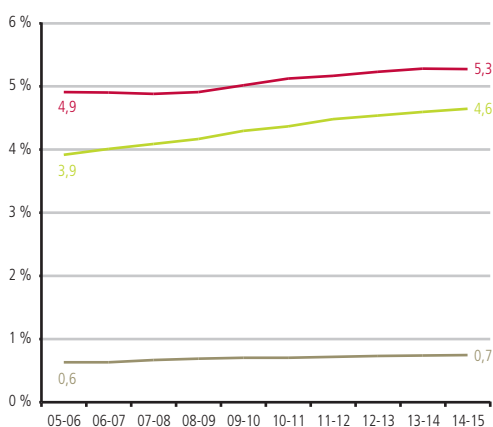
6.2 Effectifs de l'enseignement spécialisé par niveau, âge et sexe en 2014-2015



En 2014-2015, l'enseignement spécialisé compte 2 068 garçons de 12 ans inscrits en primaire et 182 inscrits en secondaire.

■ Maternel
■ Primaire
■ Secondaire

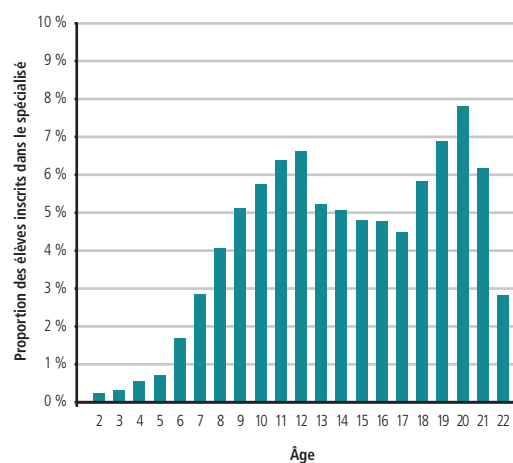
6.3 Évolution de la part de l'enseignement spécialisé selon les différents niveaux d'enseignement de 2005-2006 à 2014-2015



En 2014-2015, 5,3 % des élèves scolarisés dans l'enseignement primaire fréquentent l'enseignement spécialisé.

■ Maternel
■ Primaire
■ Secondaire

6.4 Part de l'enseignement spécialisé par âge en 2014-2015



En 2014-2015, parmi les élèves de 11 ans inscrits dans l'enseignement ordinaire ou spécialisé, 6,4 % le sont dans le spécialisé.